



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

direction du développement des médias

FONDS D'AIDE A L'EXPANSION DE LA PRESSE
FRANÇAISE A L'ETRANGER

ARRETE DU 25 FEVRIER 1991

DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'ANNEE 2003

Les dossiers devront être renvoyés en deux exemplaires à la **Direction du développement des médias, Secrétariat du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger, 69, rue de Varenne - 75 700 PARIS**, avant le 31 décembre 2002. Joindre les deux derniers numéros de chacun de vos titres, un relevé Kbis ainsi qu'un **Relevé d'Identité Bancaire**.

1 - Identification de l'entreprise

Raison sociale :

Forme juridique : SIRET (14 chiffres) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Nom de la personne responsable du dossier :

Téléphone : Fax : E-mail :

2 - Identification du titre

(pour les groupes possédant plusieurs titres, établir une fiche par titre)

Titre :

Directeur de la publication :

Périodicité :

N° d'inscription à la CPPAP :

3 - Renseignements sur les ventesPrix de vente au N° : au 1^{er} janvier de l'année écoulée

(en France)

..... au 1^{er} janvier de l'année en cours Prix de l'abonnement : au 1^{er} janvier de l'année écoulée

(en France)

..... au 1^{er} janvier de l'année en cours

Nombre d'exemplaires vendus au cours des deux dernières
années, en moyenne, par parution (en France) 2000

2001

4 - Aides de l'État autres que celle du FAEPFE

Organismes	2000	2001
.....		
.....		
.....		
.....		

5 - État récapitulatif des ventes à l'exportation hors Union Européenne et Suisse

Titre :

ZONES	NOMBRE D'EXEMPLAIRES VENDUS PAYS FAEPFE						Evolution 2000/2001 en %
	2000			2001			
	au numéro	abonnements	Total	au numéro	abonnements	Total	
POLOGNE			0			0	
ROUMANIE			0			0	
BULGARIE			0			0	
AUTRES PAYS						0	
TOTAL EUROPE CENTRALE	0	0	0	0	0	0	
MEXIQUE			0			0	
BRESIL			0			0	
ARGENTINE			0			0	
AUTRES PAYS			0			0	
TOTAL AMERIQUE LATINE	0	0	0	0	0	0	
USA							
CANADA							
TOTAL AMERIQUE DU NORD							
VIETNAM							
CAMBODGE							
LAOS							
TOTAL ASIE DU SUD-EST							
LIBAN							
AUTRES PAYS							
TOTAL MOYEN-ORIENT							
ASIE (EXTREME-ORIENT)							
AFRIQUE							
AUTRES PAYS FAEPFE							
TOTAL GENERAL							
ENCAISSEMENT NET EDITEUR							

Aide au remplissage du tableau : une fiche par titre

- Seuls les résultats 2000 / 2001 sont à reporter.
- Pour les abonnements, indiquer le nombre total d'exemplaires vendus sur l'année, et non le nombre d'abonnements collectés.
- L'encaissement net éditeur : il s'agit du prix de vente multiplié par le nombre d'exemplaires vendus, déduction faite des divers frais et charges.

6 - État récapitulatif des ventes à l'exportation hors Union Européenne et Suisse

Ensemble des titres :

ZONES	NOMBRE D'EXEMPLAIRES VENDUS PAYS FAEPFE						Evolution 2000/2001 en %
	2000			2001			
	au numéro	abonnements	Total	au numéro	abonnements	Total	
POLOGNE							
ROUMANIE							
BULGARIE							
AUTRES PAYS							
TOTAL EUROPE CENTRALE							
MEXIQUE							
BRESIL							
ARGENTINE							
AUTRES PAYS							
TOTAL AMERIQUE LATINE							
USA							
CANADA							
TOTAL AMERIQUE DU NORD							
VIETNAM							
CAMBODGE							
LAOS							
TOTAL ASIE DU SUD-EST							
LIBAN							
AUTRES PAYS							
TOTAL MOYEN-ORIENT							
ASIE (EXTREME-ORIENT)							
AFRIQUE							
AUTRES PAYS FAEPFE							
TOTAL GENERAL							
ENCAISSEMENT NET EDITEUR							

Aide au remplissage du tableau : cette fiche concerne l'ensemble des titres au bénéfice desquels la subvention est sollicitée :

- Seuls les résultats 2000 / 2001 sont à reporter.
- Pour les abonnements, indiquer le nombre total d'exemplaires vendus sur l'année, et non le nombre d'abonnements collectés.
- L'encaissement net éditeur : il s'agit du prix de vente multiplié par le nombre d'exemplaires vendus, déduction faite des divers frais et charges.

7 - État récapitulatif des ventes à l'exportation en Union européenne et Suisse

Titre :

PAYS	NOMBRE D'EXEMPLAIRES VENDUS						
		2000			2001		EVOLUTION 2000/2001
	Vente au numéro	Abonnements	Total	Vente au numéro	Abonnements	Total	
BELGIQUE - LUXEMBOURG							
AUTRES PAYS							
TOTAL UNION EUROPEENNE							
SUISSE							
TOTAL UE ET SUISSE							
DOM-TOM							
TOTAL HORS FAEPFE							
ENCAISSEMENT NET EDEITEUR							

Aide au remplissage du tableau : une fiche par titre

- Seuls les résultats 2000 / 2001 sont à reporter.
- Pour les abonnements, indiquer le nombre total d'exemplaires vendus sur l'année, et non le nombre d'abonnements collectés.
- L'encaissement net éditeur : il s'agit du prix de vente multiplié par le nombre d'exemplaires vendus, déduction faite des divers frais et charges.
- Le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger n'intervenant pas en faveur de l'Union européenne et de la Suisse, vos résultats dans ces pays ne sont demandés qu'à titre informatif.

8 - État récapitulatif des ventes à l'exportation en Union européenne et Suisse

Ensemble des titres :

PAYS	NOMBRE D'EXEMPLAIRES VENDUS						
		2000			2001		EVOLUTION 2000/2001
	Vente au numéro	Abonnements	Total	Vente au numéro	Abonnements	Total	
BELGIQUE - LUXEMBOURG							
AUTRES PAYS							
TOTAL UNION EUROPEENNE							
SUISSE							
TOTAL UE ET SUISSE							
DOM-TOM							
TOTAL HORS FAEPFE							
ENCAISSEMENT NET EDEUR							

Aide au remplissage du tableau : cette fiche concerne l'ensemble des titres au bénéfice desquels une subvention est sollicitée :

- Seuls les résultats 2000 / 2001 sont à reporter.
- Pour les abonnements, indiquer le nombre total d'exemplaires vendus sur l'année, et non le nombre d'abonnements collectés.
- L'encaissement net éditeur : il s'agit du prix de vente multiplié par le nombre d'exemplaires vendus, déduction faite des divers frais et charges.
- Le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger n'intervenant pas en faveur de l'Union européenne et de la Suisse, vos résultats dans ces pays ne sont demandés qu'à titre informatif.

--

9 - Coût des différentes actions de promotion prévues (hors Union européenne et Suisse)

[illegible]

10 - Bilan et perspectives

Le bilan doit établir un compte rendu clair et chiffré de l'utilisation de l'aide l'année précédente. Les perspectives doivent détailler les actions prévues pour l'année à venir, au bénéfice desquelles la subvention est demandée. Le cas échéant, l'impact sur les ventes à l'étranger du ou des sites Internet de l'entreprise de presse pourra être mentionné.

Il est inutile de présenter les actions au sein de l'Union européenne et en Suisse, le fonds n'étant pas destiné à aider les ventes vers ces pays.